

ETAT DE VAUD

Département de la sécurité et de l'environnement
Service des eaux, sols et assainissement

COMMUNE D'ORMONT-DESSOUS

PLAN DE DELIMITATION ET REGLEMENT
D'APPLICATION DES ZONES DE PROTECTION S1-S2-S3
DES SOURCES PROPRIETE DE LA COMMUNE
D'ORMONT-DESSOUS

CAPTAGE DE LIOSON
REGLEMENT D'APPLICATION

EFA+C

Ingénieurs-géomètres officiels S.A.
1865 LES DIABLERETS

Janvier 2006

Marcuard Ingénieurs Conseils

Z.I. Ch des Artisans 6
1860 AIGLE

[Signature]

[Signature]

Le Chef du Service des eaux, sols et assainissement:

[Signature]

Mise à l'enquête au greffe municipal
du 14. mars au 13. avril 2006

Le Syndic:

[Signature]



Le Secrétaire:

[Signature]

Approuvé par le département de la sécurité et de l'environnement
le 10.6.05

Le Chef du Département: *[Signature]*



ETAT DE VAUD

Département de la sécurité et de l'environnement
Service des eaux, sols et assainissement

COMMUNE D'ORMONT-DESSOUS

PLAN DE DELIMITATION ET REGLEMENT D'APPLICATION DES ZONES DE PROTECTION S1-S2-S3 DES SOURCES PROPRIETE DE LA COMMUNE D'ORMONT-DESSOUS

PLAN DE SITUATION 1 : 2000
CAPTAGE DE LIOSON

EFA+C

Ingénieurs-géomètres officiels S.A.

1865 LES DIABLERETS

Bertrand CROISIER
Ing. EPEL, géom. officiel

Janvier 2006

Marcuard Ingénieurs Conseils

Z.I. Ch des Artisans 8

1860 AIGLE

M. Marcuard

Le Chef du Service des eaux, sols et assainissement

H. Croisier

Mise à l'enquête au greffe municipal

du *14 mars* au *13 avril 2006*

L'attestent au nom de la Municipalité:

Le Syndic:

B. Girey

Le Secrétaire:

M. Marcuard



Approuvé par le département de la sécurité et de l'environnement

le *10.6.05*



Le Chef du Département : *M. Marcuard*